



Sortir de la crise : les enseignements de nos voisins européens

Sous la présidence de Michel Pébereau, un groupe d'experts a successivement analysé les politiques d'assainissement budgétaire et de redressement économique de l'Espagne, de l'Italie, de l'Irlande et du Royaume-Uni. La synthèse de ces travaux est riche d'enseignements tant sur les leviers mobilisés par nos voisins européens que sur les conditions politiques requises pour mener à bien d'ambitieux programmes de réformes. Cette comparaison fait apparaître en creux l'insuffisance des efforts engagés par la France

CONTEXTE ET RÉSULTATS

La crise a profondément affecté les économies européennes dont le redressement semble être aujourd'hui sur la bonne voie. A l'analyse, les situations paraissent plus contrastées : la récession a frappé des modèles fragiles et aggravé des déséquilibres antérieurs à sa survenance. C'est le niveau même de la croissance potentielle qui a été affecté dans les économies étudiées en raison d'un décrochage de la trajectoire de productivité qui prévalait avant la crise. Les efforts engagés et les résultats obtenus doivent être interprétés dans cette perspective.

Sur le terrain de l'**emploi**, la situation reste contrastée. L'Espagne conserve un taux de chômage élevé mais figurait en 2014 à la seconde place du classement des pays créateurs d'emplois en Europe, entre l'Allemagne et le Royaume-Uni. L'Italie et la France ont détruit des emplois. La trajectoire des déficits commence à s'inverser, conséquence de la réduction des **dépenses publiques**.

LEVIERS DE CONSOLIDATION BUDGÉTAIRE

Dans la plupart des pays étudiés, la **fiscalité** n'a été mobilisée qu'à la marge (moins d'un tiers de l'ajustement irlandais et moins d'un cinquième de l'ajustement britannique) :

- hausse du taux de TVA dans tous les pays,
- mais baisse de l'impôt sur le revenu [Royaume-Uni, Italie, Espagne, après une première augmentation] et/ou sur les sociétés [Espagne, Royaume-Uni].

L'essentiel de l'effort a porté sur la **baisse des dépenses publiques** qui frappe par son ampleur :

- diminution de la masse salariale : les mesures combinent réduction d'effectifs (gel des recrutements, non remplacement des départs en retraite, licenciements), gel ou baisse des rémunérations, réformes de l'appareil administratif ;
- réduction des finances locales : importantes coupes budgétaires [Royaume-Uni, Irlande], suppressions d'effectifs [Royaume-Uni], augmentation du temps de travail [Irlande], mise en place de dispositifs de contrôle des dépenses [Italie, Espagne] ;

- réduction des dépenses sociales : désindexation et restriction de l'éligibilité aux prestations sociales [Royaume-Uni, Italie], instauration de mécanismes de plafonnement de la dépense sociale [Royaume-Uni], réforme du système de santé [Espagne, Royaume-Uni].

Ces mesures budgétaires ont été accompagnées de **réformes structurelles** :

- retraites : les quatre pays ont procédé à des réformes importantes de leurs régimes de retraite (ajustements automatiques calés sur l'espérance de vie, mécanismes de revalorisation, capitalisation) ;
- marché du travail : les mesures prises en Italie (*Jobs Act*) et en Espagne visent à réduire la segmentation du marché du travail en jouant sur le coût et la durée du travail et en introduisant des mesures de flexibilité ;
- accompagnement des chômeurs : réduction des montants et durées d'indemnisation [Espagne, Irlande], renforcement des dispositifs d'accompagnement et contrôles accrus dans les quatre pays, ouverture du marché à des prestataires indépendants [Royaume-Uni] ;
- marché des biens et services : réformes des secteurs réglementés [Italie, Espagne].

MÉTHODE ET CONDITIONS POLITIQUES

L'analyse comparée des politiques d'austérité menées par ces pays souligne l'importance des facteurs de succès de réformes d'ampleur que sont la méthode et les conditions politiques.

Contrairement à la France qui pratique encore largement la méthode du « rabot », les pays étudiés se sont appuyés sur des revues générales des dépenses pour distinguer les dépenses qui devaient être réduites de celles qui pouvaient être sanctuarisées.

Le gouvernement doit avoir toute **légitimité** pour mener à bien un programme d'austérité. Celle-ci tient notamment aux efforts de transparence et de pédagogie réalisés en amont. Elle tient également à la capacité des réformateurs d'inscrire les réformes dans un projet politique [*Big Society* au Royaume-Uni] ou de les adosser à des valeurs [fierté nationale en Irlande, appartenance à l'UE en Espagne].

La **détermination** (résister aux pressions) et le calendrier (**agir vite**) jouent un rôle clé.

Les élections britanniques du 7 mai 2015 montrent qu'il est possible d'être réélu sur un programme d'austérité.

LA SITUATION DE LA FRANCE À LA LUMIÈRE DE CES EXPÉRIENCES

La France a abordé la crise dans une situation dégradée de ses finances publiques et avec un déficit structurel élevé. Or, contrairement à nos voisins européens, les gouvernements successifs ont, depuis 2010, principalement mobilisé le levier de la fiscalité.

A l'instar de ses partenaires, la France doit impérativement engager des réformes structurelles et une baisse de ses dépenses, fondée sur une redéfinition du rôle de l'Etat et du périmètre de ses missions. Il faut fluidifier le marché du travail, rééquilibrer les comptes sociaux, accroître la concurrence sur les marchés des biens et services, réduire les dépenses des collectivités locales. Les travaux de l'Institut de l'entreprise montrent que d'autres formes de collaboration entre Etat et société civile peuvent être imaginées et soulignent la formidable opportunité que représente le développement des « *big data* » pour concevoir des solutions nouvelles.

